



AVIS DE COMPÉTITION DE PATINAGE SYNCHRONISÉ

LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LAVAL INC.

**ANNONCE LA TENUE DE
INVITATION SYNCHRO CAROLE PAGEAU 2012**

LES 18 et 19 février 2012

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada.

C'est une compétition de patinage synchronisé et

les 18 régions du Québec sont invitées ainsi que le Nouveau-Brunswick et l'Ontario.

Président(e) comité organisateur : Thérèse Braconnier

Téléphone : 450-661-1225 Courriel : cpalaval@cpalaval.qc.ca

Président(e) de la compétition : Carole Pageau

Téléphone : 450-661-1225 Courriel : cpalaval@cpalaval.qc.ca

Représentant technique : Carole Pageau

Spécialiste de données en chef : Pauline Dumont

Spécialiste des données informatiques : Normand Lemay

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : S-11- 099

NOM DU CLUB HÔTE : C.P.A. Laval

ADRESSE : 4939, de la Fabrique, Laval, Qc H7C 1E4

COURRIEL : cpalaval@cpalaval.qc.ca

Site Internet : www.cpalaval.qc.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

Avis – Patinage synchronisé

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ENDROIT

La compétition se tiendra au :

Complexe Sportif Guimond Glace 3

4355, Autoroute 440

Laval (Québec)

H7P 4W6

Téléphone : 514-666-2736

DIMENSION DE LA PATINOIRE

Les dimensions de la surface glacée sont de : 85 X 200

RESPONSABILITÉ

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

CONDUITE DES CONCURRENTS

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

RETRICIONS

Aucune restriction

PORT DU CASQUE

Tous les clubs et écoles de patinage membres de Patinage Canada qui offrent un programme Patinage Plus doivent s'assurer que tous les participants à Patinage Plus et Patinage Plus pour adultes, jusqu'à l'étape 5 inclusivement, portent un casque de hockey homologué CSA pendant qu'ils se trouvent sur la glace.

Les clubs et écoles de patinage doivent s'assurer de l'application de cette politique durant toutes les activités de patinage, dont les compétitions, les journées de carnaval ou toute autre activité spéciale sur la glace pendant la saison pour les patineurs de ces niveaux.

Si un patineur, qui rencontre les critères pour porter un casque, refuse de mettre un casque protecteur de hockey homologué CSA, l'accès à la patinoire doit lui être interdit

Avis – Patinage synchronisé

INSCRIPTIONS

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque équipe. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription :

Devront être oblitérés au plus tard le 8 janvier 2012 à l'adresse suivante :

Adresse : C.P.A. Laval
4939, de la Fabrique
Laval, Québec
H7C 1E4

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

FRAIS D'INSCRIPTION

8.00 \$ par athlète

80.00 \$ par équipe

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de C.P.A. Laval et datés **au plus tard le 8 janvier 2012**.

Aucun chèque postdaté après le 8 janvier 2012 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25.00 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

CALCUL DES RÉSULTATS

CPC Veuillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs sera utilisée pour toutes les épreuves.

POINTAGE

Pour les catégories suivante :

- **Élémentaire**
- **Juvenile**
- **Pré-Novice**
- **Novice**
- **Intermédiaire**
- **Open**

Chaque équipe exécutera leur programme deux fois. Les résultats finaux tiendront compte des résultats combinés des deux performances et seront établis comme suit : 1/3 du résultat de la première performance et 2/3 de la seconde performance.

Les catégories Junior et Sénior présenteront une seule fois leur programme court et une seule fois leur programme long.

Les autres catégories exécuteront une seule fois leur programme.

Avis – Patinage synchronisé

ÉVALUATION DES ÉQUIPES

Durant la compétition, une évaluation écrite est remise à chaque équipe, conformément au nouveau système de pointage. Aucune entrevue personnelle de rétroaction ne sera faite par les officiels.

MUSIQUE

Chaque équipe devra fournir deux CD lors de l'enregistrement.

ENREGISTREMENT

Toutes les équipes devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Le formulaire du contenu du programme de votre numéro doit être remis lors de l'enregistrement avec votre musique.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

FRAIS D'ADMISSION

Adulte : 6.00 \$ Enfant : Moins de 12 ans 4.00 \$ Gratuit : Moins de 3 ans

Les patineurs, deux chaperons et un gérant d'équipe désignés par ceux-ci seront admis gratuitement.

Deux entraîneurs, par équipe, certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

PRIX

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans le cas où il n'y aurait qu'une seule équipe, les patineurs recevront une médaille.

TROPHÉE PERPÉTUEL

Non applicable

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

Un horaire provisoire sera transmis

À chaque équipe après la date limite des inscriptions.

Sera disponible sur Internet à l'adresse : www.cpalaval.qc.ca

FORMATION DES GROUPES

Les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

VIDÉO

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : À déterminer \$

RESTAURANTS

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

HÉBERGEMENT

HÔTEL OFFICIEL

Sheraton Laval
2440, Autoroute des Laurentides
Laval, Québec H7T 1X5
Tél : 450-687-2440 Fax : 450-687-0655

Hilton Laval
2225, Autoroute des Laurentides
Laval, Québec H7S 1Z6
Tél : 450-682-2225 Fax : 450-682-8492
Sans frais 1-800-363-7948

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Invitation Synchro Carole Pageau 2012. Le tarif est de 119\$/nuit, occupation de 1 à 4 personnes. Les réservations devront être faites au plus tard le 10 janvier 2012.

Annexe 10 – Patinage synchronisé

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de patinage Canada.

MUSIQUE

La musique vocale est permise.

REMPLAÇANTS

Il peut y avoir un maximum de quatre (4) remplaçants par équipe.

ÉPREUVES SENIORS :

Les équipes seniors comprennent 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme court d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes
Un programme libre d'une durée de 4 minutes 30 secondes (+ / – 10 secondes)

ÂGE : Les patineurs doivent être âgés d'au moins 14 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES JUNIORS :

Les équipes juniors comprennent 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme court d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes
Un programme libre d'une durée de 4 minutes (+ / – 10 secondes)

ÂGE : Les patineurs doivent être âgés d'au moins 12 ans, mais ne doivent pas avoir atteint l'âge de 19 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES OUVERTES

Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée de 4 minutes (+ ou – 10 secondes)

ÂGE : Les patineurs doivent être âgés d'au moins 12 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES INTERMÉDIAIRES

Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée de 4 minutes (+ / – 10 secondes)

AGE : Les patineurs doivent être âgés d'au moins 12 ans, mais ne doivent pas avoir atteint l'âge de 25 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES NOVICES :

Les équipes novices comprennent 12 à 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée de 3 minutes 30 secondes (+ / – 10 secondes).

ÂGE : Les trois quarts (75 %) des membres de l'équipe doivent être âgés d'au moins 10 ans, mais ne pas avoir atteint l'âge de 15 ans et le quart (25 %) des membres ne doivent pas avoir atteint l'âge de 19 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Annexe 10 – Patinage synchronisé

ÉPREUVES PRÉ-NOVICES

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 10 secondes.

AGE : Les trois quarts (75 %) des membres de l'équipe doivent être âgés d'au moins 10 ans, mais ne pas avoir atteint l'âge de 19 ans et le quart (25 %) des membres de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES JUVÉNILES

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 10 secondes.

AGE : Les patineurs ne doivent pas avoir atteint l'âge de 15 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES ÉLÉMENTAIRES

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée maximale de 2 minutes 40 secondes

AGE : Les trois quarts (75 %) des membres de l'équipe doivent être âgés de moins de 12 ans et le quart (25 %) des membres de moins de 15 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES DÉBUTANTES 2

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée maximale de 2 minutes 40 secondes

AGE : Les trois quarts (75 %) des membres de l'équipe doivent être âgés de moins de 10 ans et le quart (25 %) des membres de moins de 12 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES DÉBUTANTES 1

Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée maximale de 2 minutes 10 secondes

AGE : Aucune limite d'âge – défini seulement par les étapes 4 du programme Patinage Plus et plus.

Annexe 10 – Patinage synchronisé

ÉPREUVES ADULTES CLASSE I :

Les équipes adultes comprennent 8 à 20 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 40 secondes

ÂGE : Les patineurs doivent être âgés de 19 ans ou plus avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES ADULTES CLASSE II

Une équipe composée de 8 à 20 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 40 secondes

ÂGE : Les patineurs doivent être âgés d'au moins 19 ans et les trois quarts (75 %) des membres de l'équipe doivent avoir 25 ans ou plus le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

ÉPREUVES ADULTES CLASSE III

Une équipe composée de 8 à 20 patineurs.

MUSIQUE : Un programme libre d'une durée maximale de 3 minutes 40 secondes

ÂGE : Les patineurs doivent être âgés d'au moins 19 ans et la moitié (50 %) des membres de l'équipe doivent avoir 35 ans ou plus le 1^{er} juillet qui précède la compétition.